RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 03688
Numéro SIREN : 887 822 120
Nom ou dénomination : ABL LOCATION

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2023 sous le numéro de dépôt 15365

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

15365

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

3 0 NOV. 2023

PONTOISE

ABL LOCATION

Numéro SIRET : **88782212000010**
Code APE : **7732Z**

4 AVENUE D'HERBLAY
95250 BEAUCHAMP

COMPTES ANNUELS

du 01/09/2021 au 31/08/2022

Sommaire

Bilan 2
ACTIF 2
Actif immobilisé 2
Actif circulant 2
PASSIF 3
Capitaux Propres 3
Provisions pour risques et charges 3
Emprunts et dettes 3
Compte de résultat 5

ABL LOCATION

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)			du 01/07/2020 au 31/08/2021 (14 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)					
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
Etat, impôts sur les bénéfices					
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	136		136	136	
Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	217		217	552	- 335
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	353		353	688	- 335
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	353		353	688	- 335

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)	du 01/07/2020 au 31/08/2021 (14 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-1 129		- 1 129
Résultat de l'exercice	-634	-1 129	495
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**-764**	**-129**	**- 635**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	299		299
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	818	818	
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**1 117**	**818**	**299**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	353	688	- 335

ABL LOCATION

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)	du 01/07/2020 au 31/08/2021 (14 mois)	Variation absolue	%
	France			
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires Nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				
Autres achats et charges externes	335	1 129	- 794	-70,33
Impôts, taxes et versements assimilés	299		299	N/S
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)	634	**1 129**	**- 495**	**-43,84**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)	**-634**	**-1 129**	**495**	**43,84**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	**-634**	**-1 129**	**495**	**43,84**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)	du 01/07/2020 au 31/08/2021 (13 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)				
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	634	1 129	- 495	-43,84
RESULTAT NET	**-634**	**-1 129**	**495**	**43,84**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Dispense d'annexe : article L 123-16-1 du Code de commerce

ABL LOCATION

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 4 AVENUE D'HERBLAY
95250 BEAUCHAMP
R.C.S : Pontoise 887 822 120



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/02/2023

Le 28/02/2023,
à 9 Heures,

Mademoiselle ELODIE FERNANDES, détenant 250 parts sociales,
Madame SYLVIA FERNANDES, détenant 750 parts sociales,

Associées de la société **ABL LOCATION,** se sont réunies en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social.

Il est établi une feuille de présence signée par les associées présentes à laquelle sont annexés les pouvoirs des associées représentés.

Mademoiselle ELODIE FERNANDES, préside la séance en qualité de Présidente

La Présidente constate que les associées présentes ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2022 ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associées ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis la Présidente rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/08/2022, et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

La Présidente donne lecture :

- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

La Présidente ouvre la discussion.

La Présidente répond d'abord aux questions écrites des associées.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2022 lesquels font apparaître **une perte** de **-634,47** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve a la Présidente de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/08/2022** faisant ressortir **une perte** de **-634,47** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-1 129,30** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **-1 763,77** Euros.
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **-1 763,77** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-1 763.77** Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des deux premiers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

